

**Consignations de Monsieur
Président de l'Association pour la Sauvegarde du Château de Meauce,
Meauce - 58 470 Saincaize-Meauce,
lors de l'enquête publique du projet de parc éolien des Portes du Nivernais**

Monsieur l'enquêteur,

Objet du courrier :

En tant que Président de l'Association de Sauvegarde du Château de Meauce, composée de près de 500 adhérents à jour de leur cotisation, je souhaite exposer à votre intention les risques majeurs du projet de parc éolien des Portes du Nivernais pour le Château de Meauce et le site naturel classé du bec d'Allier qui le borde, ainsi que les inquiétants manquements dans la construction du dossier.

Contexte :

Notre association, ses 500 adhérents, plus de 200 bénévoles s'emploient à aider et contribuer physiquement et financièrement à la réussite du projet de sauver du péril le château de Meauce classé Monument Historique depuis 1921.

Ce site a vocation à accueillir un public large, nous considérons que le patrimoine permet un développement touristique majeur, utile à ce territoire.

Il ne s'agit donc pas de restaurer simplement un monument, quand bien même il serait d'intérêt historique majeur mais de contribuer au renforcement de l'attractivité du sud nivernais. Cette attractivité venant compléter, pour la Nièvre, les sites d'importance nationale que sont le village d'Apremont, le Bec d'Allier, le parc floral d'Apremont, le pont canal du Guétin, le Château d'Apremont. L'ensemble de ces sites accueillent déjà plus de 150 000 visiteurs chaque année.

Ce parc éolien est aussi haut que le tour Montparnasse, il écrase le paysage !

Nous considérons que l'installation d'éoliennes de 180 mètres de haut, situé sur un terrain situé à 120 mètres de hauteur au-dessus du Château de Meauce écrase le paysage, paysage qui fait partie intégrante de l'intérêt du site classé de Meauce.

Ce parc éolien est en co-visibilité avec le Château de Meauce, classé MH !

Plus grave ces éoliennes sont en co-visibilité avec de nombreux endroits majeurs du site. Les règles de co-visibilité et d'abords du site classés ne semblent pas respectées. Nous attendons de l'enquête publique qu'elle s'assure du respect de co-visibilité du MH.

Ce parc éolien repose sur des photomontages erroné et même absent pour le château de Meauce !

Plus graves, les lacunes, erreurs ou omission de l'étude paysagère et de ses photomontages font craindre au mieux une mauvaise appréhension des risques et au pire une volonté de cacher la réalité des impacts de ce projet.

Ce parc éolien ruine l'engagement et l'esprit d'entreprise de ceux qui investissent pour le sauvetage du Château de Meauce !

Le site de Meauce est un atout pour le territoire, l'esprit et la volonté d'entreprendre du jeune couple qui sauve ce monument doit être encouragé et non pas anéanti par les impacts négatifs sur les paysages et le tourisme de ce projet. Il nous semble urgent que les services de l'Etat clarifient les

enjeux attendus de ce territoire, et les signifient aux entrepreneurs pour éviter de terribles déconvenues comme il semble s'en installer avec ce projet. Installer une industrie de l'éolien ou créer des emplois par un tourisme nature et patrimoine basés sur les richesses de ce territoire. Les deux objectifs ne sont absolument pas compatibles, vu le gigantisme de l'industrie éolien imposé dans le sud nivernais.

Pour conclure :

Notre association n'a pas à se prononcer sur les choix de l'Etat en matière énergétique, mais nous pensons que nos adhérents, comme les propriétaires sont sensibles positivement au développement des énergies renouvelable dans notre pays. En revanche notre rôle est de dire avec force que ce projet en particulier ne peut se faire au détriment des paysages, du patrimoine, de la qualité de vie et de l'investissement de ceux qui entreprennent pour développer ce territoire.

Nous aimerions vous convaincre qu'ici le patrimoine est riche et cohérent sur ce croisement des sites du Berry de Bourgogne et du Bourbonnais. Ces nombreux sites patrimoniaux doivent être aidés et encouragés à se développer sur le long terme plutôt que de subir des entraves ou attaques qui peuvent tuer de belles initiatives.

Nous vous invitons à partager avec nous un moment sur le site du Château de Meauce pour voir de vous-même l'effort entrepris par notre collectif, les propriétaires et la douzaine de compagnons qui travaillent chaque jour sur ce site depuis avril 2017.